

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2017

SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

SPÉCIALITÉ : GESTION ET FINANCE

ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGÉ –

Ce dossier comporte des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs. Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats.

Barème global sur 120 points

Nota : il est rappelé que le nombre de points annoncés dans le sujet constitue un engagement incontournable vis-à-vis des candidats. Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous, sauf indications complémentaires données, lors des corrections, sur décision nationale.

PREMIÈRE PARTIE

DOSSIER 1 – ANALYSE DU SYSTÈME D'INFORMATION COMPTABLE

A – Évolution de l'organisation comptable

1. Proposer un numéro et un intitulé de compte de charges et de compte de produits pour permettre l'enregistrement comptable de la distribution de neufchâtels par l'entreprise Les deux lions.

La distribution de neufchâtels par l'entreprise Les deux lions relève d'une activité de négoce. L'entreprise doit donc utiliser le compte de charges « 607 – Achats de marchandises » et le compte de produits « 707 – Ventes de marchandises » dans son plan de comptes.

2. Proposer un changement du plan de comptes (annexe 1) permettant un suivi individualisé des comptes clients. Illustrer par un exemple.

Dans le plan de comptes de l'entreprise, les créances clients sont enregistrées dans le compte général « 411 – Clients ». On peut proposer la création de comptes auxiliaires ou de sous comptes avec la racine du plan comptable général et les 3 premières lettres du nom du client.

Par exemple : « 411DUP – Client DUPOND » (ou 411001).

B – Le processus d'achat de l'entreprise

3. La pièce n°1 de l'annexe 2 fait-elle l'objet d'un enregistrement comptable ? Justifier.

La pièce n°1 est un bon de commande ; ce document ne doit pas être enregistré. Seule la facture liée au bon de commande fait l'objet d'un enregistrement comptable car elle traduit un flux physique (ou réel) entre l'entreprise et un tiers.

4. Enregistrer dans le journal de l'entreprise Les deux lions la pièce n° 2 de l'annexe 2.

| | | 02/12/2016 | Débit | Crédit |
|--------|-------------------------------------|------------|----------|----------|
| 606500 | Achats d'emballages | | 1 197,00 | |
| 445662 | Etat, TVA déductible sur ABS à 20 % | | 239,40 | |
| 401000 | Fournisseurs | | | 1 436,40 |
| | Facture n° 3 – 2569 de SA BOISDUR | | | |

5. Indiquer la raison pour laquelle une remise apparaît sur la pièce comptable n°3 de l'annexe 2.

Une remise apparaît sur la facture d'avoir car celle-ci figurait sur la facture de doit : l'omettre sur la facture d'avoir aboutirait à rembourser un montant supérieur à celui initialement facturé.

6. Enregistrer dans le journal de l'entreprise Les deux lions la pièce n°3 de l'annexe 2.

05/12/2016

| | | | |
|--------|------------------------------------|-------|-------|
| 401000 | Fournisseurs | 51,30 | |
| 606500 | Achats d'emballages | | 42,75 |
| 445662 | Etat, TVA déductible sur ABS à 20% | | 8,55 |
| | Avoir n° 3 – 2245 de SA BOISDUR | | |

Ne pas pénaliser un candidat qui se serait trompé dans le n° de comptes de charges (question 4).

7. Préciser l'incidence de l'enregistrement de la pièce n°3 de l'annexe 2 sur le résultat et la trésorerie de l'entreprise Les deux lions.

Cette écriture va augmenter le résultat car les charges diminuent (« 606500 » est crédité).
Aucune incidence sur la trésorerie – absence de flux financiers.

8. Préciser quel sera le montant à verser au fournisseur Boisdur.

Facture doit : 1 436,40
Facture d'avoir : - 51,30
Montant dû : = 1 385,10

DOSSIER 2 – ÉTUDE D'UN INVESTISSEMENT ET DE SON FINANCEMENT

A – Étude du financement du matériel de transport

1. Justifier, par le calcul, le montant des intérêts payés lors de l'échéance du 1^{er} février 2019 (annexe 3).

Capital restant dû * taux d'intérêt = 40 000 * 2,5 % = 1 000

2. Indiquer le coût de l'emprunt pour l'entreprise Les deux lions.

Le coût de l'emprunt est donné par la somme des intérêts. On peut lire dans le tableau d'amortissement de l'emprunt le total de la colonne « intérêts » : 3 750 euros

3. Expliquer pourquoi le montant des annuités diminue d'année en année.

L'emprunt est proposé selon le mode de remboursement par amortissement constant c'est-à-dire que le capital emprunté est divisé par le nombre d'échéances ; ici 50 000 / 5 = 10 000 euros de remboursement de capital par an. Les intérêts étant calculés sur le capital restant dû en début de période, le montant des intérêts va diminuant d'année en année. Comme le montant de l'échéance est égal à la part de capital remboursé (constante) plus les intérêts (décroissants), le montant des annuités diminue logiquement.

4. Enregistrer dans le journal de l'entreprise Les deux lions la mise à disposition des fonds si l'opération est réalisée le 1^{er} février 2017.

01/02/2017

| | | | |
|--------|--|-----------|-----------|
| 512100 | Banque | 50 000,00 | |
| 164000 | Emprunt auprès des établissements de crédit | | 50 000,00 |
| | Virement des fonds emprunt Banque de l'Ouest | | |

5. Préciser la raison pour laquelle le montant de l'emprunt (annexe 3) ne correspond pas au montant total TTC du devis du camion (annexe 4).

Montant de l'emprunt 50 000 € / Montant TTC du camion 60 000 €

L'emprunt finance le montant HT. La TVA déductible sur Immobilisation viendra en déduction de la TVA collectée en fin de mois. L'entreprise reversera à l'Etat la TVA à décaisser. Le paiement ayant lieu à la livraison et la TVA étant récupérée le mois suivant lors de la liquidation de la TVA, celle-ci n'a besoin d'être financée que sur un mois environ alors que l'emprunt est un financement à plus long terme.

B – Étude de l'acquisition et de l'amortissement du matériel de transport

6. Sur la base du devis présenté en annexe 4, calculer quel serait le coût d'acquisition du camion.

Le coût d'acquisition du camion = Prix du camion + frais de livraison = Total HT = 50 000 euros (soit 49 600 + 400).

7. Enregistrer dans le journal de l'entreprise Les deux lions l'acquisition du camion si celle-ci se réalisait le 2 février 2017.

02/02/2017

| | | | |
|--------|------------------------------------|-----------|-----------|
| 218200 | Matériel de transport | 50 000,00 | 60 000,00 |
| 445620 | TVA déductible sur immobilisations | 10 000,00 | |
| 512000 | Banque * Facture n° xxx | | |

* ne pas pénaliser 404000 Fournisseurs d'immobilisation

8. Expliquer la raison pour laquelle l'enregistrement de la facture d'acquisition du camion n'aura aucun impact sur le compte de résultat de l'entreprise.

L'enregistrement de la facture d'acquisition du camion n'aura pas d'impact sur le résultat puisque cette acquisition sera enregistrée en classe 2 (immobilisation) et non en charges (classe 6).

9. Compléter le plan d'amortissement prévisionnel du camion (annexe A).

| Années | Base amortissable | Annuité d'amortissement | | Cumul des amortissements | Valeur Nette Comptable |
|--------|-------------------|--------------------------|---------|--------------------------|------------------------|
| | | Détail du calcul | Montant | | |
| 2017 | 50 000 | 50 000 x 70 000/400 000 | 8 750 | 8 750 | 41 250 |
| 2018 | 50 000 | 50 000 x 90 000/400 000 | 11 250 | 20 000 | 30 000 |
| 2019 | 50 000 | 50 000 x 100 000/400 000 | 12 500 | 32 500 | 17 500 |
| 2020 | 50 000 | 50 000 x 80 000/400 000 | 10 000 | 42 500 | 7 500 |
| 2021 | 50 000 | 50 000 x 60 000/400 000 | 7 500 | 50 000 | 0 |

Ne pas sanctionner un candidat qui se serait trompé dans le calcul du coût d'acquisition (question 7) et qui aurait repris ce montant comme base amortissable (49 600).

10. Identifier le principe comptable que permet de respecter l'amortissement du véhicule. Justifier.

Principe d'indépendance des exercices qui consiste à rattacher les charges et les produits à l'exercice qui les concerne. Une dotation représente la consommation des avantages économiques d'un exercice.

Accepter le principe de prudence.

11. Présenter l'écriture qui sera enregistrée dans le journal de l'entreprise Les deux lions au 31 décembre 2017 concernant la dotation aux amortissements du véhicule si l'acquisition est réalisée.

31/12/2017

| | | | |
|--------|---|----------|----------|
| 681120 | Dotation aux amortissements des immo corp | 8 750,00 | 8 750,00 |
| 281820 | Amortissement du matériel de transport | | |
| | Dotation 2017 du camion | | |

DOSSIER 3 – ANALYSE PRÉVISIONNELLE DE LA NOUVELLE ACTIVITÉ

A - Les prévisions de trésorerie

1. Justifier par le calcul le montant du crédit de TVA du mois de mars dans le budget de TVA.

TVA à décaisser = TVA collectée – TVA déductible – crédit de TVA du mois précédent
 $- 5 176 = 5 830 - 2 490 - 8 516$

2. Retrouver les conditions de règlement accordés aux clients à partir des ventes de février dans le budget des encaissements. Présenter les calculs en exprimant les résultats en pourcentage.

Ventes TTC de février : 79 125

Encaissement des ventes de février en février : $15 825 / 79 125 = 20 \%$

Encaissement des ventes de février en mars : $23 737,5 / 79 125 = 30 \%$

Encaissement des ventes de février en avril : $39 562,5 / 79 125 = 50 \%$

Donc délais de règlement des clients : 20 % au comptant, 30 % à 30 jours, 50 % à 60 jours

3. À partir du bilan simplifié présenté en annexe 5, retrouver le montant de la trésorerie disponible au 31 décembre 2016.

La trésorerie disponible correspond au montant des disponibilités inscrites à l'actif du bilan soit 3 840 €.

4. Compléter le budget de trésorerie afin de déterminer la trésorerie finale de chaque mois

Budget de trésorerie

| Eléments | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin |
|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|-----------------|
| Trésorerie initiale | 3 840,00 | 14 013,00 | -2 312,00 | -5 003,50 | -13 464,00 | -5 673,00 |
| Total des encaissements | 89 316,00 | 136 348,00 | 88 303,50 | 95 899,50 | 113 096,00 | 114 889,50 |
| Total des décaissements | 79 143,00 | 152 673,00 | 90 995,00 | 104 360,00 | 105 305,00 | 107 815,00 |
| Trésorerie finale | 14 013,00 | -2 312,00 | -5 003,50 | -13 464,00 | -5 673,00 | 1 401,50 |

5. Commenter l'évolution de la trésorerie. Les craintes de M. LAILHOT sont-elles vérifiées ?

Constat : déficit de trésorerie de février à mai, mais amélioration à partir de mai liée aux effets positifs de la nouvelle activité.

Cause : investissement dans le camion (TVA), décalage de trésorerie dus à des délais clients plus longs que les délais fournisseurs

Les craintes de M. LAILHOT sont vérifiées à court terme, mais la situation de la trésorerie semble s'améliorer, celle-ci devenant positive à partir de juin.

6. Proposer à M. LAILHOT deux solutions qu'il pourrait envisager afin d'anticiper les problèmes de trésorerie que son projet risque de rencontrer.

- Demander un délai de règlement au fournisseur d'immobilisation (au moins pour le montant correspondant à la TVA),
- Réduire les délais clients qui pour l'instant sont trop longs par rapport aux délais fournisseurs, au paiement des salaires, au règlement de TVA...
- Négocier un allongement des délais fournisseurs de biens et services,
- Autre proposition cohérente (ex : apports des associés en compte courant ou augmentation du capital).

B – Renégociation des délais clients

7. Compléter le budget des encaissements « après renégociation des délais clients » (annexe C).

Budget des encaissements

| Eléments | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin |
|--------------------------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|
| Créances clients au 31/12 | 72 436,0 | 45 203,0 | | | | |
| Ventes de janvier | 25 320,0 | 25 320,0 | 33 760,0 | | | |
| Ventes de février | | 23 737,5 | 23 737,5 | 31 650,0 | | |
| Ventes de mars | | | 33 549,0 | 33 549,0 | 44 732,0 | |
| Ventes d'avril | | | | 34 182,0 | 34 182,0 | 45 576,0 |
| Ventes de mai | | | | | 34 498,5 | 34 498,5 |
| Ventes de juin | | | | | | 35 131,5 |
| Emprunt | | 50 000 | | | | |
| Total des encaissements | 97 756,0 | 144 260,5 | 91 046,5 | 99 381,0 | 113 412,5 | 115 206,0 |

8. Compléter le budget de trésorerie « après renégociation des délais clients » (annexe C).

Budget de trésorerie

| Eléments | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin |
|--------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|-----------------|
| Trésorerie initiale | 3 840,0 | 22 453,0 | 14 040,5 | 14 092,0 | 9 113,0 | 17 220,5 |
| Total des encaissements | 97 756,0 | 144 260,5 | 91 046,5 | 99 381,0 | 113 412,5 | 115 206,0 |
| Total des décaissements | 79 143,0 | 152 673,0 | 90 995,0 | 104 360,0 | 105 305,0 | 107 815,0 |
| Trésorerie finale | 22 453,0 | 14 040,5 | 14 092,0 | 9 113,0 | 17 220,5 | 24 611,5 |

9. Analyser l'impact de la décision envisagée par M Laihote sur la trésorerie.

La renégociation du délai clients envisagée par M Laihote permettrait de remédier aux difficultés de trésorerie de février à mai.

Il est logique que la trésorerie soit positive dès le mois de février car désormais l'entreprise encaisse plus rapidement les paiements de ses clients (montants encaissés plus élevés chaque mois) alors que les décaissements eux n'ont pas changé.

Ainsi, l'entreprise Les deux lions n'aurait plus de problèmes de trésorerie et pourrait s'engager dans la nouvelle activité.

Accepter toute argumentation cohérente.

DEUXIÈME PARTIE

Grille d'évaluation de la question de gestion

Document à conserver par le correcteur

L'évaluation de cette partie doit être faite d'une façon **GLOBALE (*)**, à partir du nuage de **CROIX** ressortant de la grille ci-dessous.

| N° candidat : | | TI | I | S | TS |
|--|---|----|---|------|-----|
| L'élève doit être capable : | | TI | I | S | TS |
| 1 | De raisonner en confrontant ses connaissances générales en gestion à des situations d'organisation | | | | |
| 2 | D'examiner les conditions de transfert des méthodes, des techniques et des outils mobilisés, à d'autres contextes | | | | |
| 3 | De rédiger une réponse synthétique, cohérente et argumentée | | | | |
| Appréciation à reporter sur la copie : | | | | Note | /30 |

TI Très insuffisant

I Insuffisant

S Satisfaisant

TS Très satisfaisant

(*) Il s'agit de dégager un profil :

- Les croix ne doivent pas être transformées en points,
- Il ne faut pas systématiquement attribuer la même importance aux 3 critères.

Les outils de gestion prévisionnelle permettent-ils d'améliorer le pilotage de l'entreprise ?

La réponse peut s'articuler autour des points développés mais la structure n'est pas exigée.

Le contenu ne doit pas être attendu de façon exhaustive.

Valoriser tout argument et tout exemple concret issus de cette situation ou d'autres situations.

Programme de terminale :

Thème 1 Construire l'image de l'entreprise

QG : Comment faciliter l'échange d'informations financières ?

QG : Comment organiser les traitements pour répondre aux besoins de l'entreprise ?

Thème 2 Analyser la situation de l'entreprise

QG : Qu'est-ce qu'une entreprise performante ?

QG : Pourquoi la structure financière de l'entreprise doit être équilibrée ?

Thème 3 Accompagner la prise de décision

QG : En quoi le pilotage de l'entreprise nécessite-t-il une comptabilité de gestion ?

QG : Quels sont les apports de l'analyse charges fixes / charges variables dans la prise de décision ?

Éléments de corrigé

Le candidat doit montrer que les outils de gestion prévisionnelle permettent d'améliorer le pilotage de l'entreprise ; il peut évoquer les outils suivants, sans exiger l'exhaustivité :

- budget de trésorerie
- seuil de rentabilité
- documents de synthèse prévisionnels

Le candidat peut envisager le recours à d'autres outils de gestion prévisionnelle (soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement, les ratios d'indépendance financière et de capacité de remboursement adaptés à un contexte prévisionnel).

Les outils de gestion prévisionnelle contribuent à améliorer la prise de décision des responsables. En ce sens, ils constituent un instrument indispensable du pilotage de l'organisation.

Le candidat peut développer les outils suivant et argumenter sur leur utilité :

➤ **Le Budget de trésorerie :**

- Il permet à l'organisation d'avoir une visibilité sur ses différentes recettes et dépenses à venir et d'anticiper ses difficultés. Il contribue à améliorer la gestion de sa trésorerie.
- Le budget de trésorerie a pour but également, de chercher les moyens permettant d'équilibrer les décaissements et les encaissements futurs : emprunt, délais de règlement (clients et fournisseurs), apports des associés. En ce sens, il est un outil d'optimisation de la trésorerie.
- , le budget de trésorerie permet de réaliser des simulations utiles à la prise de décision.

Par exemple, avant de procéder à la fusion des deux entreprises Brayterroir et Les deux Lions, M Laihot a établi un budget de trésorerie pour évaluer l'impact de la nouvelle activité commerciale (vente de neufchâtel) sur sa trésorerie. Ce budget tient compte de l'achat du camion Renault, de l'embauche d'un nouveau salarié et des divers autres frais. Il en prévoit le financement. Il montre que le financement par emprunt de 50 000 € pour l'achat du camion n'est pas suffisant car la trésorerie est déficitaire dès le mois de février.

Cet outil a aussi permis à l'entreprise Les deux lions de voir l'effet de la nouvelle activité sur ses créances et dettes et de se poser la question de la renégociation des délais de règlement avec ses clients et ses fournisseurs. L'entreprise pourra à nouveau établir un budget de trésorerie dans les années à venir pour évaluer l'impact des diverses étapes menant à la fusion.

Valoriser le candidat qui évoquerait la gestion prévisionnelle des créances : l'affacturage, l'escompte, le bordereau Dailly...

➤ **Le seuil de rentabilité :**

- C'est le niveau d'activité à partir duquel l'entreprise commence à être profitable. Il peut être évalué en valeur, en quantité ou en durée (point mort).
- la méthode de calcul des coûts partiels permet de déterminer le seuil de rentabilité et ainsi d'évaluer le risque de ne pas atteindre un volume d'activité suffisant à la couverture des charges fixes (nouvelle activité, investissement supplémentaire, autres charges fixes additionnelles...).

Par exemple, l'entreprise Les deux lions aurait pu calculer le seuil de rentabilité de sa nouvelle activité commerciale pour comparer le chiffre d'affaires supplémentaire et les charges engagées pour en déterminer la rentabilité et décider de se lancer ou non dans ce partenariat. L'entreprise aurait pu utiliser cet outil prévisionnel afin de savoir à quel moment la nouvelle activité commerciale allait être profitable (quantité, délai...).

➤ **Les documents de synthèse prévisionnels :**

- Divers documents de synthèse peuvent être établis à la suite du budget de trésorerie à titre prévisionnel comme un compte de résultat et un bilan.
 - Ces documents ont pour utilité de mesurer l'impact sur le patrimoine et l'activité de l'entreprise d'un nouveau projet ou d'une nouvelle activité. Ce sont donc des outils utiles au pilotage de l'organisation.
- L'entreprise Les deux lions aurait pu, à l'issue de son budget de trésorerie, établir des documents de synthèse prévisionnels afin d'évaluer les conséquences de sa nouvelle activité.

➤ Valoriser tout autre outil de gestion prévisionnelle cohérent (analyse de la rentabilité dans le temps et dans l'espace, analyse d'indicateurs de performance commerciale et projection dans le futur, coût marginal...).

Accepter des exemples tirés des expériences du candidat ou empruntés à l'étude de gestion de première ou à son projet de terminale.

Toute entreprise qui envisage le lancement d'un nouveau projet a intérêt d'utiliser des outils prévisionnels pour anticiper les différents risques. Même une entreprise qui n'envisage pas de bouleversements importants peut aussi élaborer un budget de trésorerie pour anticiper d'éventuelles difficultés liées à son activité habituelle.